

Fiche de données de sécurité

1. IDENTIFICATION

Produit : Alliage de nickel et de cobalt

Numéro de fiche signalétique : 901135.001

Utilisation du produit : Pour usage en laboratoire uniquement.

Date : Rév. E, 28 février 2014

2. IDENTIFICATION DES DANGERS :

Les produits ne sont pas dangereux sous la forme dans laquelle ils sont mis sur le marché et dans les conditions normales et recommandées de stockage et utilisation. Les produits sont considérés comme des articles et ne sont pas dangereux selon les critères fixés par l'Union européenne (UE) ou le SGH.

Les faibles quantités présentes dans nos produits sont peu susceptibles de provoquer des effets graves ou immédiats sur la santé. À utiliser uniquement selon les instructions et conformément aux pratiques de laboratoire sécuritaires.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS :

NOM DE L'INGRÉDIENT CHIMIQUE	CAS NOMBRE	CE NOMBRE	% par Poids	LIMITES D'EXPOSITION		
				OSHA	ACGIH	UE IOELV
Nickel (métal)	7440-02-0	231-111-4	37-83	1,0 mg/m3	1,5 mg/m3	N / A
Cobalt	7440-48-4	231-158-0	17-63	0,1 mg/m3	0,02 mg/m3	N / A

Remarques : Les produits sont des flacons contenant soit 3 morceaux de feuille métallique, chacun mesurant environ 300 mm de long sur 0,35 mm d'épaisseur sur 2 mm de large, soit < 200 mg de gros granulés, à utiliser uniquement comme étalon de température pour les équipements d'analyse thermique.

Les limites d'exposition sont TWA (moyenne pondérée dans le temps) sur 8 heures, sauf indication contraire C (plafond) ou STEL (limite d'exposition à court terme).

4. PREMIERS SECOURS :

Inhalation : Transporter à l'air frais.

Contact avec la peau : Rincer à l'eau.

Contact avec les yeux : rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Ingestion : consulter un médecin.

Après avoir suivi les premiers soins, consultez un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Propriétés inflammables : Non inflammable.

Moyens d'extinction : produit chimique sec, dioxyde de carbone ou mousse appropriée.

Aspects uniques contribuant à un incendie : Aucun.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Aucune.

Remarque : Comme pour tout incendie, portez un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL : En raison des faibles quantités impliquées, les déversements ou les fuites ne devraient pas poser de problème important. Balayer et placez les déchets dans des conteneurs fermés pour une élimination appropriée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE : Manipuler selon les instructions et conformément aux pratiques de laboratoire sécuritaires.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE :

Manipuler conformément aux pratiques de laboratoire sécuritaires.

Protection respiratoire : normalement pas nécessaire.

Protection des yeux : Aucune exigence particulière. Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection cutanée : Aucune exigence particulière. Les gants jetables en nitrile sont acceptables en cas d'exposition intermittente légère.

Contrôles d'ingénierie : Aucune exigence particulière.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Aspect : Feuille métallique grise ou gros granulés État physique :

Solide	Point d'éclair : NA	Pression de vapeur : NA
Odeur : Aucune	Limites d'explosion : NA	Densité de vapeur (air = 1) : NA
pH : NA	Point d'ébullition : 4946 °F (2730 °C)	Solubilité dans l'eau : Insoluble
Densité : NA	Point de fusion : 2647 °F (1453 °C)	Autre : NA

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

Polymérisation dangereuse  Cela n'arrivera pas  Peut se produire

Stabilité : Stable

Produits de décomposition/combustion dangereux :

Oxydes de nickel, oxydes de cobalt

Conditions et matériaux à éviter :

Acides, agents oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Lorsqu'il est utilisé et manipulé conformément aux instructions, le produit n'a aucun effet nocif selon notre expérience et les informations qui nous ont été fournies. Cependant, le nickel et le cobalt sont nocifs sous forme de poussières ou de fumées et sont suspectés de provoquer le cancer en cas d'inhalation. Le nickel peut provoquer une sensibilisation au contact.

Principales voies d'exposition en utilisation normale : Aucune.

Organe(s) cible(s) : NA

Effets aigus : NA

Effets chroniques : NA

Autres informations : L'ingrédient chimique (nickel métallique) est classé comme cancérigène par le CIRC (groupe 2B), le NTP (groupe 2) et la Californie (Avertissement : ce produit contient un produit chimique (nickel) reconnu par l'État de Californie comme pouvant provoquer le cancer.)

Ingrédient chimique (métal cobalt) classé comme cancérigène par : le CIRC (Groupe 2B) ; l'ACGIH (Catégorie A2) ; et la Californie (Avertissement : ce produit contient un produit chimique (cobalt) reconnu par l'État de Californie comme pouvant provoquer le cancer.).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES : NA

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION : Consultez les réglementations nationales, locales ou provinciales pour une élimination appropriée. L'Agence américaine de protection de l'environnement

L'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) ne classe pas les produits non utilisés comme déchets dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT : Marchandises non dangereuses. Non réglementées.

IATA/OACI - Nom d'expédition : NA

Classe de danger : NA

ONU/NA : NA

Groupe d'emballage : NA 15.

IMDG : NA

ADR : NA

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :

US TOSCA : Coté.

Canada : Ce produit a été classé selon les critères de danger de l'Enregistrement des produits contrôlés (CPR) et cette FDS contient toutes les informations requises par le CPR.

16. AUTRES INFORMATIONS :

<u>EPA des États-Unis</u>	Classification de l'Association nationale de protection contre les incendies		
<u>SARA 313 Produits chimiques</u>	<u>CERCLA RC</u>	4=Danger grave	SANTÉ N / A
Nickel	Nickel : 100 livres	3=Danger grave	INFLAMMABILITÉ N / A
Cobalt	Aucun	2=Réactivité à risque modéré	N / A
		1 = Léger risque	AUTRE N / A
		0 = Risque minimal	

Notes, abréviations et acronymes :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses

Marchandises par route

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

CE : Commission européenne

UE IOELV : Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle de l'Union européenne

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA :

Association du transport aérien international IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses NA : Non disponible.

OSHA : Administration de la sécurité et de la santé au travail

Réservé à un usage en laboratoire. Ne convient pas à un usage pharmaceutique, domestique ou autre.

Les informations contenues dans ce document ont été compilées à partir de données provenant de diverses sources techniques jugées exactes. Waters n'offre aucune garantie et décline toute responsabilité quant à l'utilisation de ces informations. Il appartient à l'utilisateur de déterminer la pertinence de ces informations et de prendre les précautions nécessaires.